

Le Comité en est vite venu à la conclusion que, pour trouver une solution, il fallait commencer par écouter les Canadiens. Du 9 avril au 4 mai 1990, nous avons entendu quelque 160 témoins à Yellowknife, à Whitehorse, à Vancouver, à Winnipeg et à Saint-Jean (Terre-Neuve), ainsi que dans la Région de la capitale nationale. Parmi eux se trouvaient des représentants de huit gouvernements, cinq actuels premiers ministres provinciaux et deux anciens, des constitutionnalistes, des représentants de groupes autochtones, du monde des affaires, de groupes de femmes, de minorités de langue officielle, de groupes multiculturels, de syndicats et de groupes de personnes handicapées, ainsi que d'autres groupes et des particuliers. Les opinions variaient entre le soutien inconditionnel de l'Accord du lac Meech et le rejet pur et simple tant de l'Accord que de la résolution d'accompagnement. Les audiences du Comité ont été télévisées et ont suscité beaucoup d'intérêt dans les médias. Nous avons reçu plus de 800 mémoires de particuliers et d'organismes représentant tous les milieux et toutes les régions du Canada.

Notre tâche n'a pas été facile, mais, en dépit de la diversité des témoignages et des avis contradictoires, nous sommes convaincus qu'il est possible d'en arriver à des solutions.

Nous nous sommes servis de l'information que nous avons recueillie pour aider les Canadiens à comprendre la nature du problème et pour proposer tant des solutions immédiates à l'impasse actuelle qu'un processus à long terme devant permettre aux générations futures de faire avancer le débat constitutionnel.

Nous sommes conscients que, pour des raisons historiques, politiques et juridiques, tous ne seront pas d'accord avec notre analyse ou nos recommandations. Néanmoins, nous avons essayé de résoudre ces problèmes au mieux de notre compétence. Cela dit, nous reconnaissons que la solution à l'impasse actuelle est entre les mains d'autres intervenants, à l'examen desquels nous soumettons le présent rapport.